



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 24 décembre 2020

Interdiction de distribution, d'achat et de vente à emporter de carburants au détail à l'occasion des fêtes de fin d'année

Afin de garantir la sécurité pendant les fêtes de fin d'année, la préfète du Bas-Rhin, par arrêté du 23 décembre, restreint temporairement les conditions de distribution, d'achat et de vente de carburants au détail.

Ainsi la distribution, la vente et l'achat de carburants au détail, sous forme de bidon, jerrycan ou tout autre récipient transportable est interdite **jusqu'au lundi 4 janvier 2021 à 6 heures** sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, sauf nécessité dûment justifiée par le client et vérifiée.

Plus d'information : en pièce jointe l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2020

Contact presse

Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67